

Quels sports pour quelles citoyennetés ?

Thierry Long.

« Le sport de demain, un enjeu citoyen ? » Effectivement, en tant que contexte de socialisation morale privilégié, le sport présente bien aujourd'hui un enjeu pour la citoyenneté et la société future. Dans le sens commun, alimenté par l'idéologie sportive dominante (aussi bien chez les acteurs que chez les décideurs sportifs et politiques), le sport cristallise les valeurs morales « idéales » en termes de respect, de tolérance, d'abnégation et d'honnêteté. Il devrait alors aisément permettre l'épanouissement de citoyens responsables de l'avenir de leur société.

Or, les faits sportifs qui font régulièrement l'actualité (dopage, violence, corruption financière, etc.) sont souvent opposés à ces croyances. Aussi, si j'ai titré mon premier livre : « L'éducation par le sport : imposture ou réalité ? », je titrerai le second (si jamais il y en a un !) : « Le grand malentendu ». En effet, le sport comme support d'éducation morale par essence ne repose sur aucune preuve objective à ma connaissance. La réalité est bien plus complexe que cela puisqu'elle dépend, comme je vais tenter de l'illustrer ici, des formes de pratiques sportives considérées.

Mon propos s'intéressera ainsi à la manière dont différents modes de pratiques sportives dessinent des contours particuliers de la citoyenneté c'est-à-dire DES citoyennetés singulières. Pour cela, je m'appuierai principalement sur trois contextes de pratiques distincts : le sport compétitif (fédéral / institutionnalisé), le sport auto-organisé (libre) et les activités physiques de pleine nature (APPN).

Je montrerai en premier lieu comment la socialisation sportive institutionnelle (en club / compétitive) génère la formation d'une citoyenneté traditionnelle, verticale, fonctionnelle et normative chez les pratiquants. Ceci s'explique par le contexte même de la pratique qui présente une régulation hétéronome visant une spécialisation technique des sportifs.

En second lieu, je me pencherai sur la socialisation sportive auto-organisée (comme dans le basket-ball ou le football « de rue »). J'essaierai de montrer comment, à travers une régulation autonome, les pratiquants développent une citoyenneté horizontale, interactive, concrète et située, ouverte sur le monde et les autres.

Enfin, je questionnerai les activités de pleine nature quant à leur potentialité de développement (ou pas) d'une écociyenneté.